



ÉTUDE D'INTÉGRATION PAYSAGÈRE ET ARCHITECTURALE

STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES À LANDEVENNEC
PHASE 2 - SCÉNARIO D'AMÉNAGEMENT

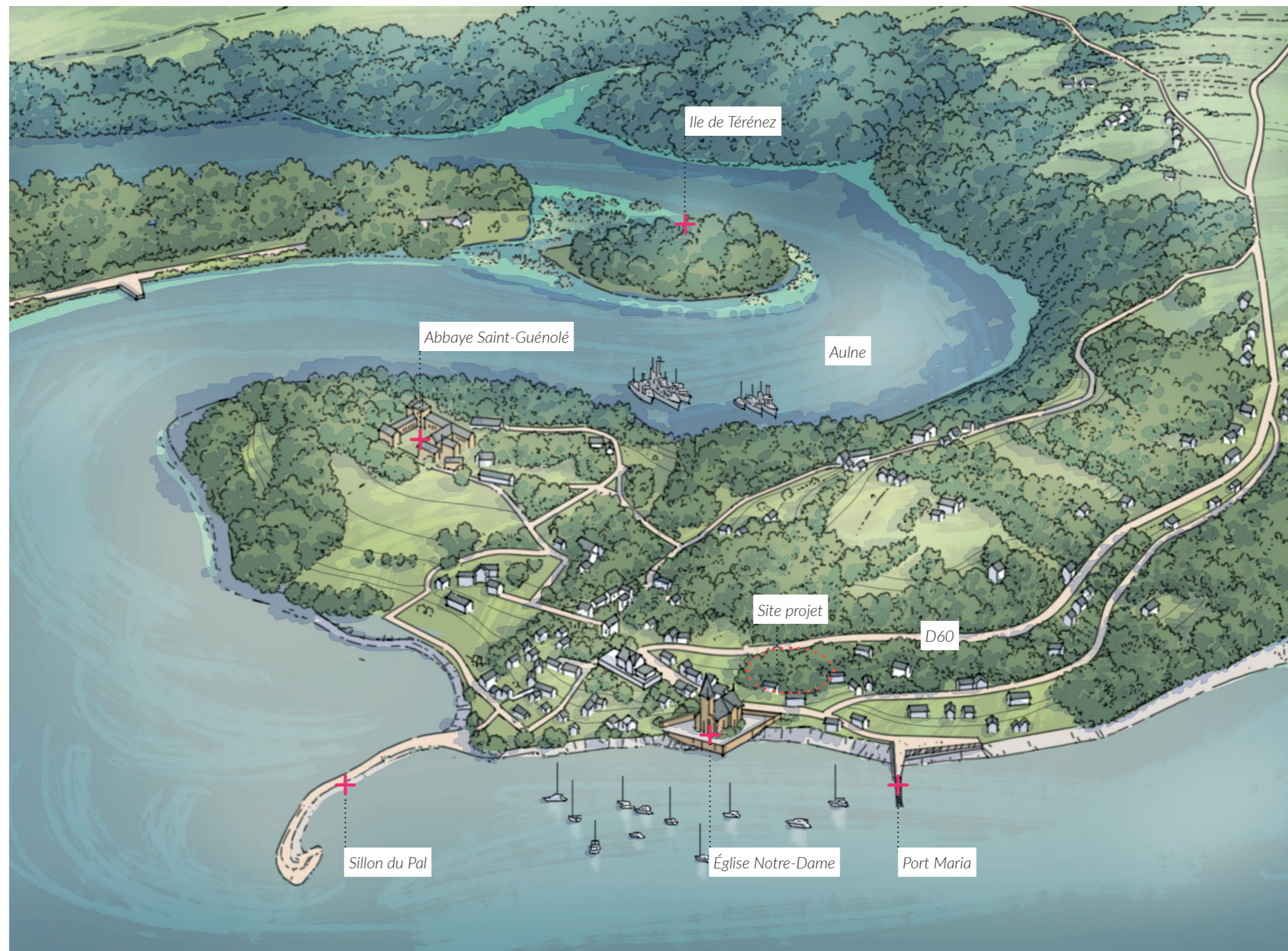
INTRODUCTION

PROGRAMME DE L'ÉTUDE

La Communauté de Communes porte le projet de réalisation d'une nouvelle station de traitement des eaux usées destinée à répondre aux besoins actuels et futurs du territoire de Landévennec. Cette station, d'une capacité de 530 EH et fonctionnant sur le principe des filtres plantés de roseaux, sera implantée sur les parcelles communales situées à l'ouest-nord-ouest du bourg. Infrastructure technique indispensable à la gestion durable de la ressource en eau et à la préservation du milieu naturel, elle doit néanmoins s'intégrer avec justesse dans un cadre paysager et patrimonial particulièrement sensible.

L'étude paysagère et architecturale a pour objectif de définir les conditions d'une intégration harmonieuse de la future station dans son environnement immédiat, mais aussi dans le grand paysage de Landévennec. Elle s'attachera à analyser les caractéristiques existantes du site – topographie, végétation, trame bocagère, perceptions et vues – afin d'identifier les enjeux majeurs : préserver la qualité du cadre de vie, valoriser l'identité paysagère locale, accompagner les contraintes techniques et environnementales propres au projet.

Cette démarche vise à concilier les impératifs fonctionnels de la station d'épuration avec une approche sensible, durable et respectueuse du territoire. Par la proposition de scénarios, de mesures d'adaptation et d'aménagements concrets, l'étude contribuera à inscrire ce nouvel équipement dans une continuité paysagère cohérente, tout en renforçant son acceptabilité et sa lisibilité auprès des habitants et usagers.



Situation du projet dans une vue axonométrique de Landévennec et de l'anse de Térénez

SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT

HYPOTHÈSES DE TRAVAIL POUR LE SCÉNARIO RETENU

Lors de la précédente phase d'études, 4 scénarios d'aménagements ont été étudiés. Ces scénarios ont exploré la possibilité d'une implantation de la STEP sur l'emprise du parking et sur l'allongement marqué des filtres plantés. Ces scénarios n'ont pas été jugés concluants par EDP/A3P/CCPCAM notamment du point de vue technique.

Le présent document présente un scénario d'aménagement recentré sur l'emprise initiale et cherchera à répondre aux objectifs suivants :

- Travailler l'allongement des formes de manière modérée
- Changer l'inclinaison dans l'axe X Y pour mieux épouser la topographie
- Décaler l'entrée pour réduire l'impact sur le talus planté existant
- Étudier la possibilité de techniques manuelles d'entretien pour limiter l'emprise du chemin d'exploitation
- Donner un détail de l'implantation des clôtures dans le projet
- Préciser l'impact du projet sur les arbres existants
- Étudier toute autre solution exceptionnelle au regard de l'emplacement du projet



Extrait du plan d'aménagement initial du projet

SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT

TRAVAIL DE L'ENTRÉE DU SITE

Principe :

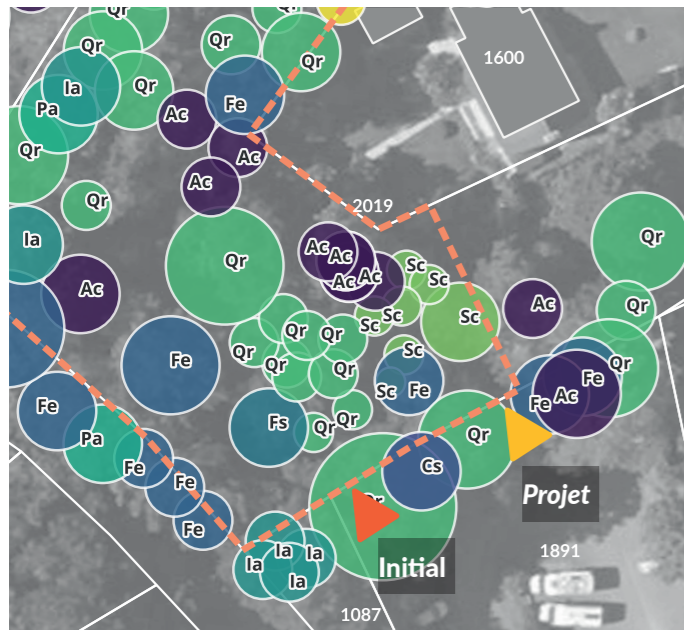
Afin de réduire l'impact sur les essences plantées sur le talus qui longe le parking, l'accès au site est décalé vers le sud pour reprendre l'accès existant.

Avantages :

- › Réduction notable de l'impact sur les arbres du talus, dont certaines essences sont assez âgées et présentent une belle dimension.
- › Réutilisation d'un accès existant, avantage économique

Inconvénients :

- › L'emprise du projet est agrandie sur une partie de ce qui pourrait être considéré par l'actuel propriétaire comme empiétant sur l'emplacement de son projet d'habitation. Le décalage de l'accès est donc soumis à son approbation.



Comparatif de l'emplacement des deux entrées de site par rapport au couvert arboré



Photo de l'entrée existante sur le site au 12/11/25, l'entrée présente une largeur de 5,30 m entre les futs des arbres existants, ce qui semble suffisant comme largeur de passage pour l'aménagement d'une entrée pour les véhicules d'entretien. En rouge sont représentés schématiquement les futs des arbres à conserver.

SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT

TRAVAIL DE L'ENTRÉE DU SITE

› Pour cadrer l'entrée, il peut être envisagé d'aménager deux têtes de talus en pierre. Ces têtes de talus permettront de cadrer les parties effondrées du talus et seront le support du portail d'accès. L'aménagement en pierre fera directement référence à la maçonnerie déjà présente sur le stationnement.

› Pour le portail, l'esprit général de ce projet étant l'aménagement d'une clairière, ce portail pourra être en bois. Dans une logique de réemploi des arbres abattus, ces derniers pourraient être utilisés comme matériau pour la création du portail. Le portail pourrait alors comporter un caractère «rustique» (image 1). Si les besoins en termes de sécurité ne sont pas remplis avec ce modèle, on pourra se diriger sur des formes simples et plus opaques (image 2).



↗ Tête de talus en pierre

SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT

AMÉNAGEMENT DES CLÔTURES

Principe :

Le site nécessite d'être clos dans son intégralité pour des raisons sécuritaires. Au regard du couvert végétal existant et à venir, les clôtures seront faciles à intégrer dans le site si elles sont implantées en pied de talus. L'enjeu est plus de limiter l'impact écologique de ces dernières, notamment sur le racinaire des arbres conservés. Pour répondre à cette logique, des clôtures plus légères (type clôturé à mouton) pourraient être installées avec des piquets qui seraient fixés sans béton. Ces clôtures n'étant pas très pérennes, elles pourront être doublées d'une haie défensive qui prendra le relai une fois que la clôture sera hors d'usage. En plus de répondre au besoin sécuritaire, ce principe de clôture assurera un bon filtre visuel à termes de la STEP tout en s'intégrant bien à son environnement.

Dans une logique de réemploi, il pourrait être envisagé d'utiliser tout ou partie des arbres abattus pour la réalisation des piquets pour la fixation de la clôture ou simplement des jambes de forces de ces derniers.



Plan d'implantation des clôtures dans le projet

SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT

AMÉNAGEMENT DES CLÔTURES



Illustration du modèle de clôture envisagé, grillage à mouton avec fils barbelé en partie haute, hauteur envisagée 1,3 m. Les poteaux au lieu d'être fixés au béton, sont simplement enfoncés dans le sol support.

Principe d'aménagement de la clôture du site

Ligne de plantation 1 :

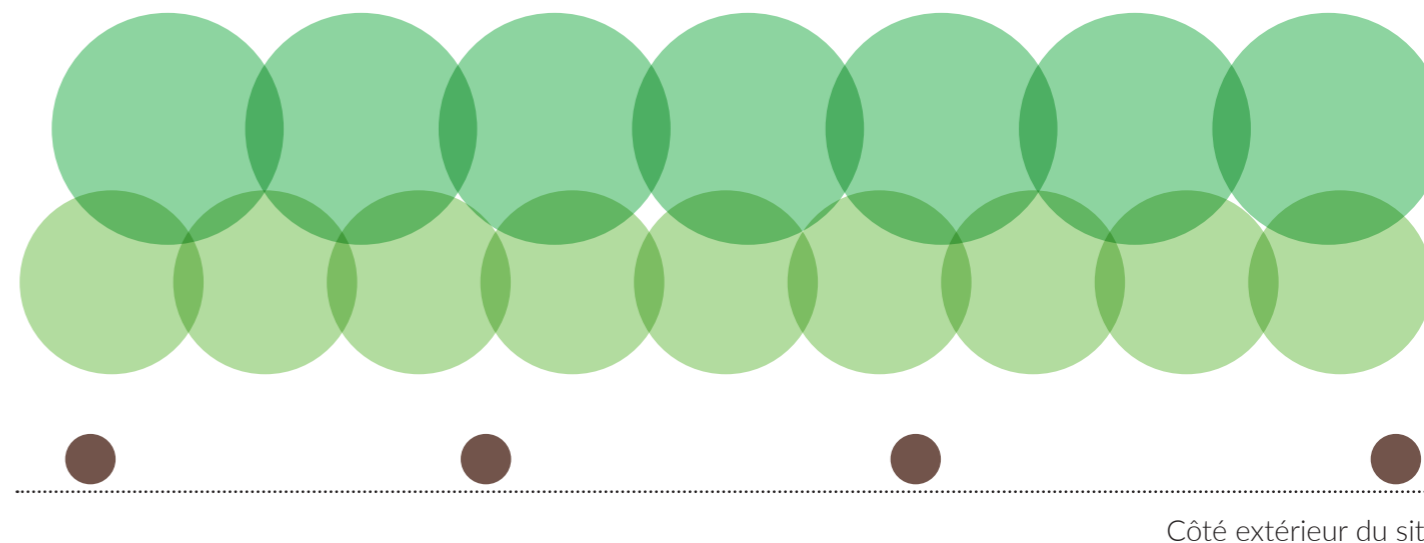
Arbustes hauts plantés densément tout les 1 m. Espèces locales et piquantes ou non

Ligne de plantation 2 :

Arbustes taille moyenne plantés densément tout les 0,8 m. Espèces locales et piquantes uniquement.

Clôture en grillage à mouton

hauteur 1,3 m



Essences pressenties pour la ligne de plantation 1 :

Ilex aquifolium (houx) pour les 2/3 du nombre d'espèces implantées dans la haie, Corylus avellana (noisetier), Virburnum opulus (Viorne obier), Sorbus aucuparia (Sorbier des oiseleurs), Sambucus nigra (Sureau)

Essences pressenties pour la ligne de plantation 2 :

Prunus spinosa (prunelier), Crataegus monogyna (Aubépine), Rosa canina (Églantier)

Une fois les espèces bien implantées, l'ensemble ne sera pas entretenu de manière à compléter la haie par la présence de Rubus fruticosus (Ronce commune)



SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT

COMPENSATION PARTIELLE DES ARBRES PERDUS DANS LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

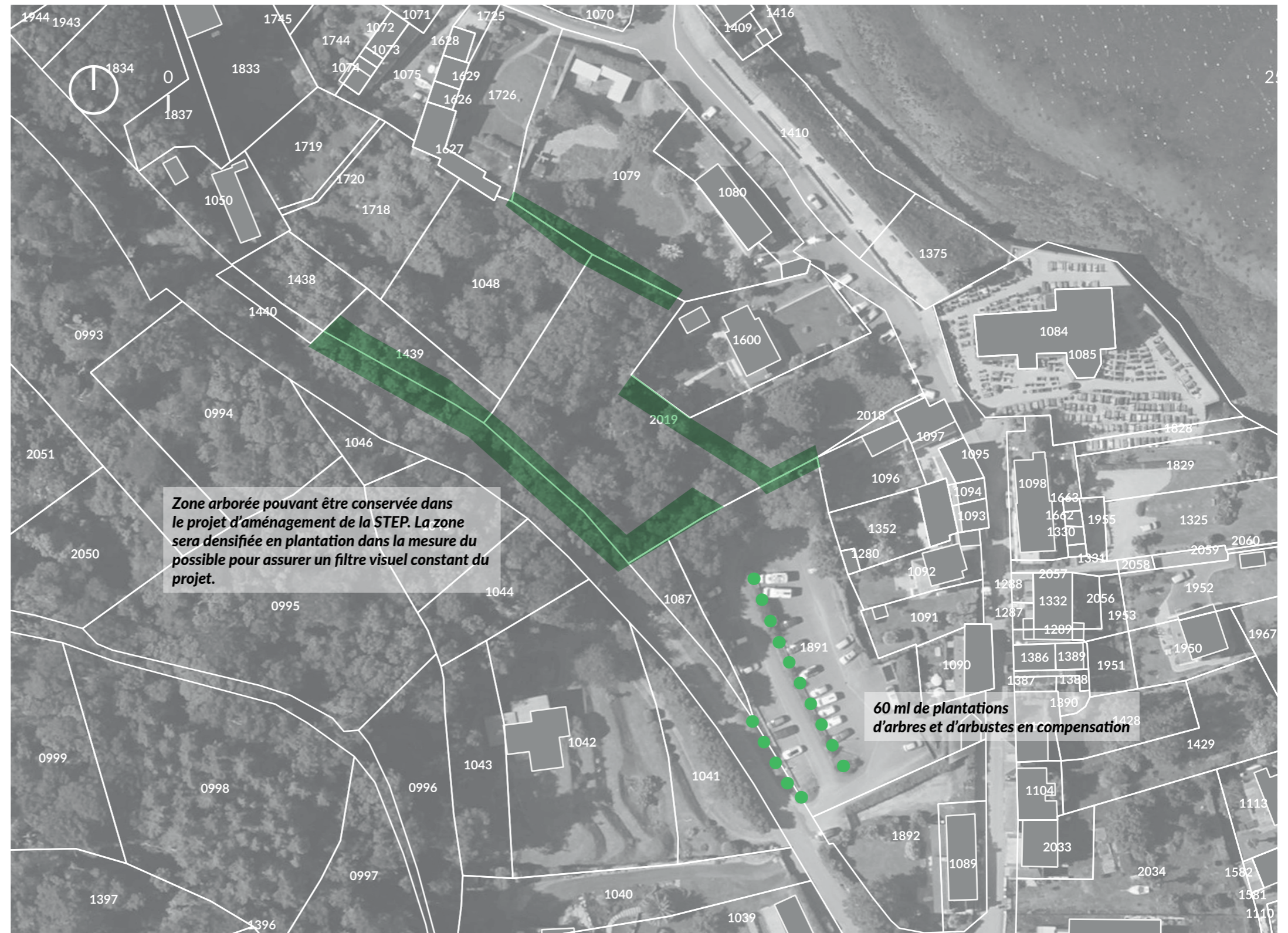
Principe d'aménagement :

L'aménagement devrait par son emprise nécessiter la coupe de plusieurs dizaines d'arbres. S'il est avéré que la plantation d'un jeune arbre ne compense pas immédiatement la perte d'un arbre adulte, il peut être envisagé de planter à proximité directe du projet pour la réduire l'impact immédiat et pour la symbolique de la compensation.

Le stationnement et le bord de route représentent pour cela une opportunité. Ainsi, une rangée d'arbres/arbustes pourrait être plantée au milieu du parking ainsi que sur le bord de route.

Sur l'emprise de la bande centrale du stationnement se trouve sans doute un réseau d'éclairage que les travaux de raccordement des réseaux usés permettront de déplacer.

N.B. Un plan de compensation écologique est prévu au titre de l'étude environnementale, la proposition ci-dessus est en surplus de ce dispositif.



SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT

ÉTUDE D'AUTRES OPPORTUNITÉS DE RÉDUCTION D'IMPACT DU PROJET

Orientation différente des filtres selon le modèle de Plouezoc'h

L'hypothèse selon laquelle les filtres plantés seraient réorientés en x, y pour mieux épouser la topographie ne s'avère pas concluante.

Effectivement, modifier l'aménagement des filtres végétalisés avec une forme plus arrondie du chemin entrainera une extension de la zone de terrassement, ce qui affectera plus sévèrement le talus planté le long de la limite sud. Le projet se trouve déjà dans une situation confinée sous sa forme actuelle. L'objectif est donc de minimiser l'impact sur les arbres existants en optant pour une configuration droite, qui offre le meilleur équilibre en termes d'empreinte.

Suppression du chemin d'accès

Cette option s'avère impossible à mettre en œuvre : quelles que soient les options, l'accès d'un véhicule technique au plus près des bassins s'avère indispensable pour des opérations de curage ou de maintenance sur l'un des ouvrages techniques pour son extraction.

Élimination du sentier nord dans le cadre du projet
Le but et la conclusion restent les mêmes : le sentier nord doit permettre l'accès au réservoir du deuxième étage afin d'effectuer son entretien, puisque le sentier principal ne se trouve pas à la même altimétrie.

Passage de l'ensemble des réseaux sous la voirie pour réduction d'emprise

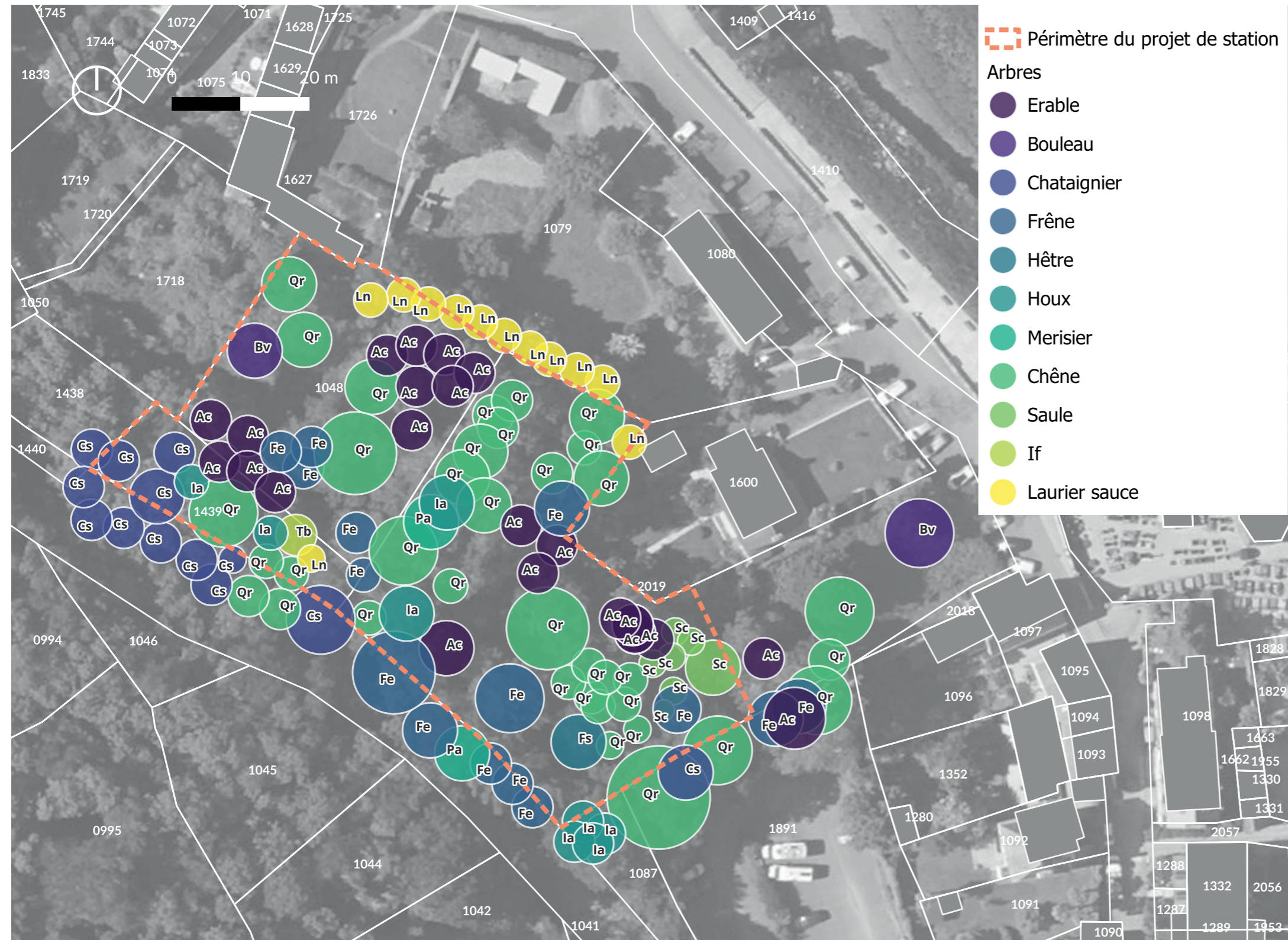
Impossibilité technique.



Plan du scénario retenu comme hypothèse de travail

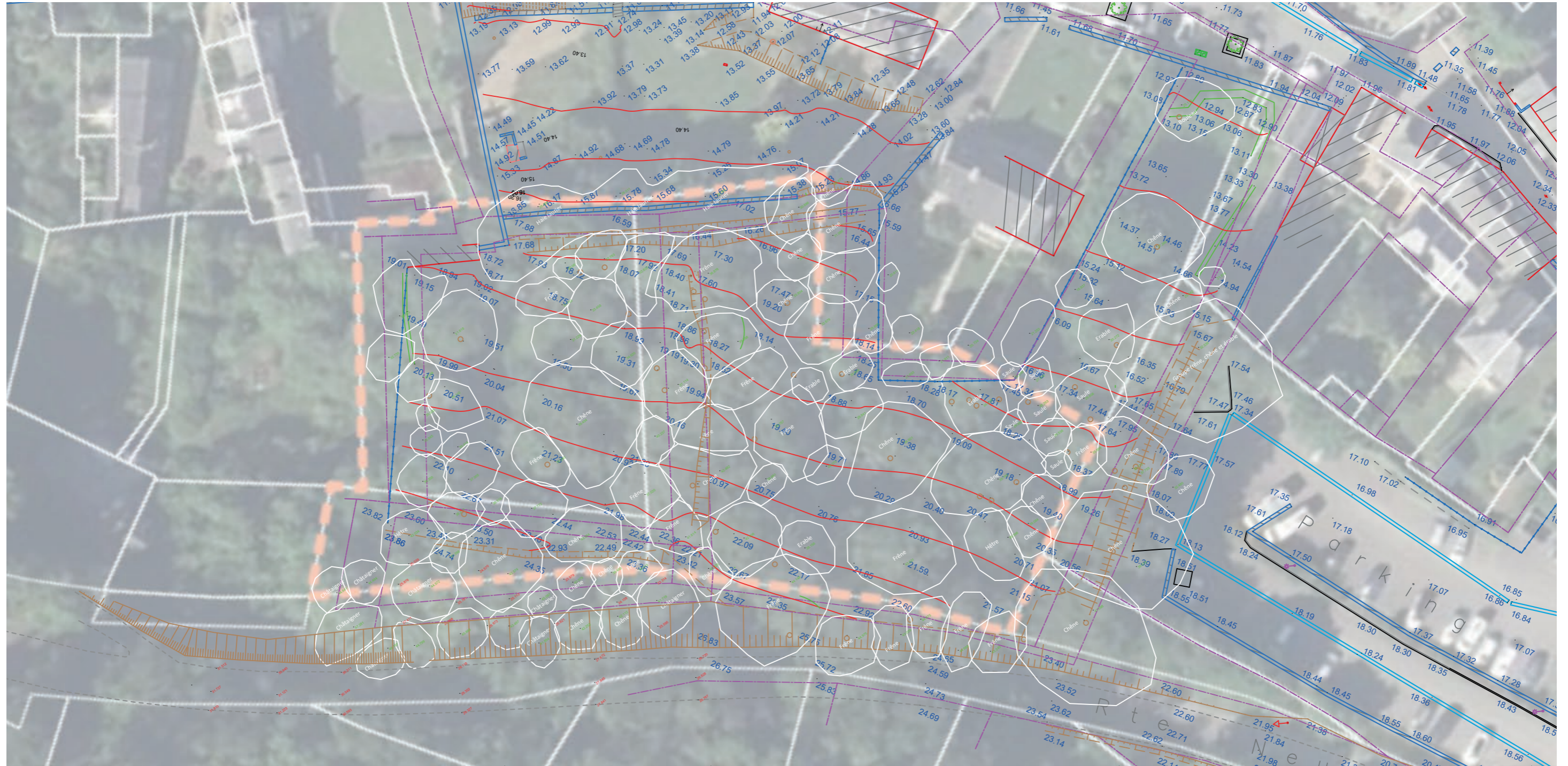
ANNEXE 1

RELEVÉ DU PATRIMOINE ARBORÉ EXISTANT



ANNEXE 2

PLAN TOPOGRAPHIQUE AVEC PATRIMOINE ARBORÉ



égration paysagère d'une station de traitement EU

Maître d'ouvrage :
Siège de Crozon
Z.A. de Kerdanvez
BP 25 - 29160 CROZON

Maître d'oeuvre :
A3 PAYSAGE
330 rue Joséphine Pencalet
29200 BREST
02 98 38 03 03



Date :
06/11/2025

Échelle :
1/500ème

ase DIAG

Plan de l'état existant

Échelle graphique :



ANNEXE 3

EMPRISE DES TERRASSEMENTS DU PROJET



ANNEXE 4

ARBRES À ABATTRE DANS LE PROJET

